

« ... C'est avec un regret bien sincère que nous nous voyons dans l'impossibilité de vous faire passer du vin et de la farine. La perte totale du vaisseau le *Saint-Géran* nous met absolument hors d'état de satisfaire à la moindre partie de vos besoins sur ces deux articles. Ce malheureux vaisseau a fait naufrage à une lieue au vent de l'île d'Ambre, sur les récifs et sur les brisants qui règnent dans toute cette partie de notre île. De deux cent cinquante personnes de l'équipage et passagers, ne s'en est sauvé que neuf hommes vivants... »

(Cette lettre manuscrite est exposée dans la salle Bernardin de Saint-Pierre, section historique, au musée Léon-Dierx.)

Il est, en effet, très probable, comme vous le dites, qu'ayant vécu à l'île de France, du 14 juillet 1768 au 9 novembre 1770, Bernardin de Saint-Pierre ait vu un ou plusieurs cyclones. Ce qui est certain, c'est que le 2 décembre 1770 un ouragan très violent s'est abattu sur l'île Bourbon, qu'un vent terrible a soufflé sur Saint-Denis pendant 36 heures, et que Bernardin de Saint-Pierre, de passage à cette date à Saint-Denis, en a fait la description quelque part.

Ce ne fut vraiment qu'au XIX^e siècle qu'on connaît les lois des cyclones, dites-vous encore. Ceci est exact, car c'est une chose admise aujourd'hui que c'est le météorologiste allemand William Dove qui a créé de toutes pièces la théorie des cyclones. Or M. Dove, qui est mort en 1879, naissait en 1803 et, le 31 mars 1788, soit 15 ans avant sa naissance, Joseph Hubert, créole de Bourbon, homme qui s'était instruit seul, ami et collaborateur de Bory de Saint-Vincent de l'Institut, faisait officiellement savoir à tous et notamment au gouverneur de notre colonie qu'il venait de découvrir que les cyclones étaient dus à un mouvement de rotation et de translation du vent, etc... Toutes les pièces se rapportant à ce fait sont conservées à la section historique du Musée Léon-Dierx. Chez nous, dans les milieux instruits, on dit toujours en parlant de Joseph Hubert que c'est à ce grand créole que l'on doit la découverte de la théorie des cyclones...

Veuillez agréer, etc.

J. ROUCH,
Capitaine de frégate.

§

Un titre séditionnel : La Péri. — Il fut jadis jugé séditionnel, le titre du « poème dansé » de M. Paul Dukas que l'Opéra représente actuellement les soirs où l'Opéra donne l'*Or du Rhin*.

Le 17 juillet 1843, l'Opéra représentait pour la première fois *la Péri*, ballet fantastique en deux actes, par MM. Théophile Gautier et Coralli, musique de Bungmüller.

Une nouvelle de Gautier, *la Mille et deuxième nuit*, publiée dans le *Musée des familles* en août 1842, en avait fourni le fond, et la lettre de Théo : « A mon ami Gérard de Nerval au Caire », qui constitua dans la *Presse* du 25 juillet 1843 le compte rendu de la première représentation, établit que Carlotta Grisi s'y montra plus que jamais exquise.

Si le bon Gautier y chante le los de la « Dame aux yeux de violettes », à qui il avait voué l'amitié amoureuse que l'on sait, il tait, par contre,

— considérant à juste titre cette petitesse comme chose négligeable, — les difficultés qu'avait soulevées le titre de son ballet.

La Péri, au moment où *La pairie*, quoique l'hérédité fût supprimée, était en mauvaise posture, n'était-ce pas fournir matière aux plaisanteries des factieux ? Les censeurs s'alarmèrent, des conciliabules eurent lieu et, Gautier ayant dû capituler, l'affiche de la première représentation porta : *Léila ou les Péris*.

Le lendemain, le ballet avait reconquis son titre : une haute influence était intervenue, puis le succès de Carlotta éloignait le danger de voir annoncer par les journaux de l'opposition que la « *Péri* allait mal, était tombée » et autres facéties qu'avaient envisagées ces messieurs de la censure. — P. D.

§

Le lapin blanc des « Sœurs Vatard ». — On le rencontre, ce lapin blanc, au beau milieu du chapitre IX des *Sœurs Vatard*, dans la description de la rue de la Gaïeté où se promènent, au sortir des « Folies-Bobino », — la plus jeune des Sœurs Vatard, Désirée, et son fiancé, Auguste :

La chaussée moutonnait ; des gens tumultuaient chez un marchand de tabac pour allumer leurs cigarettes et leurs pipes. Près du lapin blanc, empaillé et assis dans la devanture sordide d'un pâtissier, la boutique du « petit pot » s'emplissait d'ivrognes qui croquaient le verjus.

Or, ce lapin existe encore. Le fait fut signalé par Marius Boisson dans ses *Coins et Recoins de Paris* et fit l'objet d'une brève communication d'André Thérive à la Société Huysmans. Nous avons cru devoir faire visite au lapin blanc des *Sœurs Vatard*.

Il est toujours assis sur son derrière dans la vitrine de gauche de la Maison Copaux, une pâtisserie nullement sordide et qui se trouve 43, rue de la Gaïeté, non loin de l'avenue du Maine, entre un hôtel restaurant : *A la Joye*, et un magasin de nouveautés : *Les Galeries de la Gaïeté*.

Nous avons demandé à la pâtissière des renseignements sur la présence de cet animal empaillé au milieu de ses babas et de ses éclairs. Voici ce que nous avons appris.

Vers 1807, une demoiselle Copaux créa la pâtisserie de ce nom. Elle élevait, dans un jardin voisin de la maison, des lapins blancs, non pour les mettre en gibelotte, mais pour le plaisir de les voir naître et vivre paisiblement jusqu'à leur fin naturelle.

A la mort du plus beau de ses pensionnaires, elle le faisait empailler et le plaçait dans sa boutique. En mourant, elle laissa un testament où elle spécifia que ses successeurs auraient l'obligation de renouveler à perpétuité le lapin dans la vitrine.